AMI 20 _ Accord-cadre à bons de commande pour le recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement de la SIRAT dans le processus de mise en place du projet d'entreprise de la SIRAT

Afin de consulter l'intégralité du dossier relatif à l'AMI **n°20-2026**, veuillez scanner le QR code ci-dessous, suivre les instructions, puis cliquer sur le lien qui vous sera communiqué.



REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER DE PRESELECTION
PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

--*-*-*-*-*

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

BON A LANCER
CCMP/SIRAT SA

-*-*-*-*-*-*-*

PROJET D'ENTREPRISE

--*-*-*-*-*

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIRAT DANS LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU PROJET D'ENTREPRISE DE LA SIRAT SA

Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Source de Financement : Budget Autonome de la Sirat

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT S.A.) CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Notifié le 16.09.26

Référence SIGMAP : **PI_DOP_125575**

Imputation budgétaire : Budget 2026 / Fonctionnement siège / Autres services extérieurs /Projet d'entreprise

Septembre 2026

SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BON A LANCER
CCMP/SIRAT SA

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : Septembre ...2026

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIRAT DANS LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU PROJET D'ENTREPRISE DE LA SIRAT SA

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DOP_125575

Source de financement : Budget Autonome

Imputation budgétaire : Budget 2026 / Fonctionnement siège / Autres services extérieurs /Projet d'entreprise

Gestion : *2026*

Septembre 2026

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet d'entreprise

Objet : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIRAT DANS LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU PROJET D'ENTREPRISE DE LA SIRAT SA

Référence SIGMAP : PI_DOP_125575

AVIS N°...20.....NJA/2026/SIRAT/PRMP/SPPR/CSRH/S-PRMP du 21/04 2026.

A LANCER SIRAT SA

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) version 5, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 juillet 2026.
2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer son projet d'entreprise, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à l' **Accord-Cadre à bons de commande pour le recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement de la SIRAT dans le processus de mise en place du projet d'entreprise de la SIRAT SA**.
3. Les prestations retenues dans le cadre de cette mission comprennent l'accompagnement dans la conception, la définition des stratégies et les conseils à la mise en œuvre du projet d'entreprise en lot unique.
4. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) ans.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **quinze (*15) pages* environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[1]. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale

le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la **méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère[2]	Sous-critères d'évaluation et note[3]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Du domaine : Formation en management et conseil en stratégie d'entreprise.....**10 points** Pas du domaine .....**0 point**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2021-2025)	[25]	▪ **Pour les anciens cabinets/firmes :** Avoir réalisé (05) missions dans le domaine de conseil et de management d'entreprises : ...**25 points (à raison de 5 points par mission).** ▪ **Pour les cabinets ou firmes naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence :** Avoir réalisé avec succès en tant que chef de mission (05) missions dans le domaine de conseil et de management d'entreprises **(à raison de 5 points par mission).**	**Anciens cabinets/firmes :** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) **Cabinets ou firmes naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement : attestations ou certificats de travail, appuyés des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des lettres de mission. **NB : une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites**

BC LANCER CCMP/ AT SA

requise

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2021-2025)	[50]	▪ **Pour les anciens cabinets/firmes :** Avoir réalisé avec succès au moins deux (02) missions de mise en œuvre de projet d'entreprise.....**50 points à raison de 25 points par mission.** ▪ **Pour les cabinets ou firmes naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence :** Avoir réalisé avec succès en tant que chef de mission au moins deux (02) missions de mise en œuvre de projet d'entreprise: **50 points à raison de 25 points par mission.**	**Anciens cabinets/firmes :** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **Cabinets ou firmes naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement : attestations ou certificats de travail appuyés des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des lettres de mission. **NB : une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites**
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Présentation du cabinet .....**3 points** Organigramme du cabinet .....**2 points**	Note de présentation du Cabinet et son organigramme de structure NB : En cas de groupement, tous les membres doivent satisfaire au critère
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	L'équipe mis à disposition devra être constituée d'au moins : - Un chef de mission expert international disposant d'un diplôme de (BAC+5) en management et gestion d'entreprises (Master 2 ou équivalent) ayant au moins dix (10) années d'expériences en management et conseil aux entreprises **(2 points pour le diplôme et 2 points pour les 10 années d'expériences)** .....4 points - Deux (02) Experts séniors international, titulaires d'un diplôme de BAC+5 dans une spécialité en conseil d'entreprises et justifiant d'une certification en teambulding ayant au moins dix (10) années d'expériences en management **(1 point pour le diplôme et 1 point pour les 10 années d'expériences par expert)** .....4 points - Deux (02) Expert juniors en management de	Liste du personnel et copie simple des diplômes.

		niveau BAC+3 de spécialité teambuilding (licence en gestion d'entreprises) ayant au moins cinq (05) années d'expériences en management **(0,5 point pour le diplôme et 0,5points pour les 10 années d'expériences par expert) .....2 points** **NB : L'année d'expérience sera comptée à partir de la date d'obtention du diplôme.**	
TOTAL	**[100]**		

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-dix (70) *points*** *sur 100* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

NB : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2021-2025) sera privilégié. Pour être éligible à ce marché, le cabinet doit être agréé par le ministère de la Fonction publique pour les formations.

BON A LANCER CCMP/SIRAT SA

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **YACOBI Kouèssi Michel**, Personne Responsable des Marchés Publics par intérim (PRMPpi) de la SIRAT SA, courriel : prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 01 21 60 45 45/ 01 97 71 80 83 et aux heures suivantes : 8 h 00 à 12 h 30 minutes et de 14 h 00 à 17 h 30 minutes (heure locale GMT+1). Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ...23 Septembre 2026... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** à l'adresse ci-haut mentionnée. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

    Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, portant la mention :

    « Manifestation d'intérêt pour l'Accord-Cadre à bons de commande pour le recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement de la SIRAT dans le processus de mise en place du projet d'entreprise de la SIRAT SA »

    « À n'ouvrir qu'en séance »

    à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard...12 Octobre 2026..... ***à 10***

heures 00 minute (heure locale : GMT + 1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) **le** ..12 Octobre 2026..... **à 10 heures 30 minutes *(heure locale : GMT + 1).***

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER CCMP/SIRAT SA

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics.

Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le..21/09/..... 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA pi,

PRMP

YACOBI Kouèssi Michel

LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

……[Insérer Nom du Candidat]

……[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour …*[indiquer nature de la prestation]*

BON A LANCER
CCMP/SIRAT SA

A

Monsieur le ……*[Indiquer Nom de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le …*[Indiquer Nom de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la …*[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1)

2)

3)

4)

5)

6)

7)

Veuillez agréer, Monsieur le …*[Indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)